

PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

Donnée DU

Actualité : 21/07/2024

I. Définition

Sites inscrits en 1991, 1998 et 2016 sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO :

- **Site des Rives de la Seine** (n°600bis, inscrit lors de la session des 21 au 31 juillet 2024) et sa zone tampon, correspondant à la portion de la Seine comprise entre l'île aux Cygnes et la Gare d'Austerlitz. Ce site remplace et étend le site n°600 acté lors de la session des 3 au 13 décembre 1991.
- **La Tour Saint-Jacques**, comme partie des chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France (n°868, inscrit lors de la session du 30 novembre au 5 décembre 1998).
- **Œuvres de Le Corbusier** (n°1321, inscrit lors de la session des 10 au 20 juillet 2016) situés à Paris ou en limite de Paris, avec leurs zones tampons.

À chaque site ou partie de site correspond un **périmètre**, et éventuellement une **zone tampon**, dans lesquelles s'appliquent des règles particulières.

II. Origine :

Source et date de l'information : Numérisation par DU/SDER/BDG en 2015, 2018 et 2024.

III. Caractéristiques descriptives

Type de données : Données géométriques surfaciques.

Attributs :

Nom	Libellé	Type	Valeurs possibles
NOM	Nom du site	C	
TYPE	Périmètre du bien ou Zone tampon	C	« PB » : Périmètre du Bien « ZT » : Zone Tampon
SURFACE	Surface du site	N	
DATE_CREAT	Date de création du site	C	